

# FORMATION SPECIALISEE TRANSVERSALE DE PHARMACOLOGIE MEDICALE et DE THERAPEUTIQUE

portée par les collèges d'enseignants de Pharmacologie et de Thérapeutique et les sous-sections correspondantes (48-03 et 48-04) du CNU

## Annexe 1. MODALITES DETAILLEES DE VALIDATION.

Version 2.2 du 30 septembre 2022

**Collège National de Pharmacologie Médicale** : Président : Pr. Jean-Luc Cracowski (JLCracowski@chu-grenoble.fr), coordonnateur SIDES Pr Vincent Richard (vincent.richard@univ-rouen.fr), responsable FST Pr F Stanke-Labesque (FStanke@chu-grenoble.fr)

**Collège National des Enseignants de Thérapeutique** : Président : Pr. Pierre-François Dequin (dequin@univ-tours.fr) ; responsable FST : Pr Olivier Chassany (olivier.chassany@aphp.fr)

### 2. Phase I d'apprentissage

#### 2.2. Enseignements hors stages

##### Volume horaire :

60 équivalents d'heures d'enseignement dans un tronc commun comprenant un module en ligne et la participation au séminaire annuel FST de novembre ou décembre :

##### 1-Modules d'e-learning : Capsules video + QCM équivalent à 40 heures de travail

**Accès** : Les cours en auto-apprentissage sont disponibles dans SIDES formation 3<sup>ème</sup> cycle <https://formation.uness.fr/3C/>. Le chemin est : Tableau de bord -> Cours -> Parcours de formation -> Médecine -> FST -> FST Pharmacologie médicale et thérapeutique. - cliquer ensuite sur "FST PMT Phase 1"

▶ Tout ouvrir ▼ Tout fermer

Instruction : un clic sur le titre de la section affiche ou masque cette section

- ▶ Pharmacologie - Notions principales ○
- ▶ Pharmacologie des grandes classes médicamenteuses (1) ○
- ▶ Evaluation des médicaments - Pharmacovigilance ○
- ▶ Bon usage des traitements à l'échelon individuel et collectif ○

**2-Séminaire annuel présentiel de 2 jours fin novembre/début décembre** : 10 heures de présentiel +10 heures de préparation d'exposé. Contact : présidente du conseil scientifique du CNPM [estelle.ayme@chru-strasbourg.fr](mailto:estelle.ayme@chru-strasbourg.fr)

La validation du séminaire comprend 1-l'audition des exposés et 2-la présentation d'un exposé thématique en lien avec un senior tuteur transmis à l'interne au plus tard 3 semaines avant le séminaire.

## **2.5. Evaluation**

### ***Modalités de l'évaluation des connaissances, donnant accès à la phase II de la FST :***

Validation nationale en ligne de l'acquisition des connaissances théoriques du tronc commun : Les QCM sont réalisés en autoformation jusqu'à obtention d'un score de 100 % de réponses justes

### ***Modalités de l'évaluation des compétences, donnant accès à la phase II de la FST :***

Validation nationale en mai via zoom par un exposé pratique constitué d'une épreuve parmi les suivantes :

Revue de la littérature sur un sujet de pharmacologie ou de thérapeutique, proposition ou analyse d'un essai clinique ou d'une méta-analyse ; Analyse d'un cas marquant, série de cas, étude de cohorte ou étude cas-témoins de pharmacovigilance ou pharmacoépidémiologie ; Interprétation d'un cas, série de cas ou analyse de la littérature concernant le suivi thérapeutique pharmacologique

## **2.6. Modalités de validation de la phase et de mise en place du plan de formation**

La phase I est validée, en tenant compte de l'évaluation des connaissances et des compétences ainsi que de celle du stage, par le coordonnateur régional de la FST en lien avec le coordonnateur du DES dans lequel l'interne est inscrit.

## **3. Phase II de mise en autonomie supervisée**

### **3.2. Enseignements hors stages en lien avec la préparation à l'exercice professionnel**

**Modules d'e-learning : Capsules video + QCM.** Choix de deux modules d'équivalent 20 heures de formation théorique parmi les cinq proposés :

- module 'pharmaco-surveillance' (Pharmaco-épidémiologie, Pharmacovigilance, Pharmacodépendance...) orientée santé publique, information sur le médicament, juste prescription et bon usage du médicament, agences de régulation, industrie pharmaceutique
- module 'évaluation des médicaments' plus orientée vers la conception, la réalisation, l'évaluation d'essais cliniques
- module 'évaluation des thérapeutiques non médicamenteuses', incluant les dispositifs médicaux
- module 'bon usage des thérapeutiques médicamenteuses et non médicamenteuses aux niveaux individuel et collectif' (politique sanitaire)

**Accès :** Les cours en auto-apprentissage sont disponibles dans SIDES formation 3<sup>ème</sup> cycle <https://formation.uness.fr/3C/>. Le chemin est : Tableau de bord -> Cours ->Parcours de formation->Médecine->FST->FST Pharmacologie médicale et thérapeutique. - cliquer ensuite sur "FST PMT Phase 2"

***Nature des enseignements :***

Cours e-learning

**3.4. Evaluation**

***Modalités de l'évaluation des connaissances :***

Validation nationale en ligne de l'acquisition des connaissances théoriques de l'enseignement spécialisé: Les QCM sont réalisés en autoformation jusqu'à obtention d'un score de 90 % de réponses justes

***Modalités de l'évaluation des compétences :***

Soutenance du mémoire sur un travail de recherche

- à la fin du 2nd semestre de FST de l'interne
- L'interne doit rédiger un mémoire en lien avec la FST, sous la forme d'un article scientifique (IMRAD), idéalement sous forme d'un manuscrit en vue de publication et le soutenir devant un jury (composé de 3 ou 4 membres dont au minimum deux membres hospitalo-universitaires titulaires (MCU-PH ou PU-PH pharmaciens (CNU 48-03) ou thérapeutes (CNU 48-04)).
- Cette soutenance peut être organisée en inter région.
- le pilote de la FST établit un procès-verbal de l'audition comprenant le nom du candidat, la date, titre du mémoire soutenu, la composition du jury et le relevé de décisions (mémoire validé ou non validé).

**3.5. Modalités de validation de la phase**

L'évaluation sera fondée sur : (i) la rédaction d'un mémoire de recherche qui devra être au format d'un article prêt à être soumis, voire déjà publié ; (ii) une soutenance orale suivie de questions spécifiques ou générales